

LES FOULÉES Villersoises

HORAIRE

Départ à 10h

RAVITAILLEMENT

2 postes de ravitaillement

SECOURS

Poste de secours au départ

Parcours interdit aux véhicules

HORAIRES JEUNES

11h30 : Ecole d'athlé filles et garçons

11h45 : Poussins et Benjamins

RÉCOMPENSES

Remise des prix sur la place de la mairie vers 12h15

Prime homme et femme 1^{er} : 80€, 2^{ème} : 60€, 3^{ème} : 50€

4^{ème} : 30€ et 5^{ème} : 20€

Tombola * : (bon d'achat) 5*30€, 3*50€, 1*75€, 1*100€

nombreux lots...

PRÉSENCE OBLIGATOIRE

Trophés à la 1^{ère} équipe H et F toutes catégories confondues

Coupe aux premiers de chaque catégorie

Récompense à tous les participants !

PLUS D'INFORMATIONS

INFORMATIONS : Mairie de Villers-Semeuse, tél. : 03 24 33 77 20

ET INSCRIPTIONS : à Laurent GRENIER, tél. : 06 89 59 40 18

#4 LES FOULÉES VILLERSOISES 30 MAI 2019 À 10H 10 KM CIRCUIT 3 BOUCLES

CLASSANT ET QUALIFICATIF AU CHAMPIONNAT DE FRANCE

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

INFORMATIONS : Mairie de Villers-Semeuse, tél. : 03 24 33 77 20
ET INSCRIPTIONS : à Laurent GRENIER, tél. : 06 89 59 40 18

INFORMATIONS SUR LA COURSE

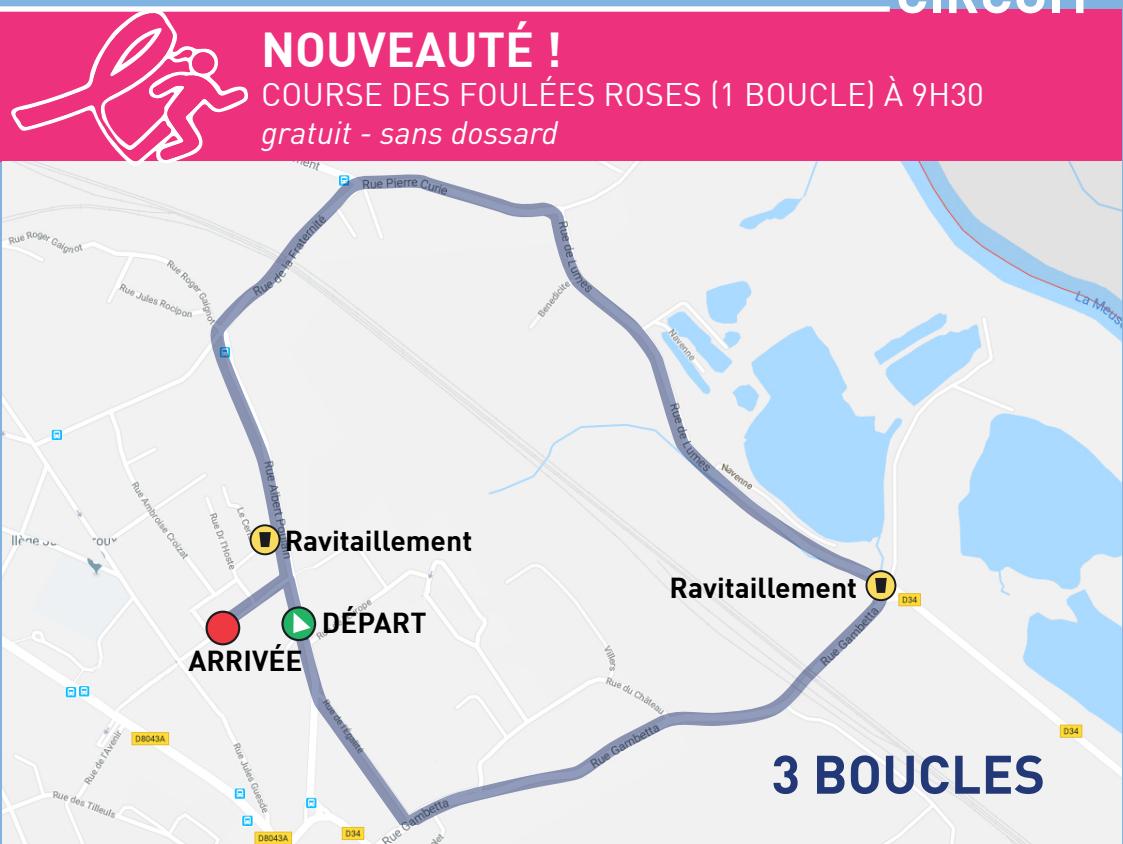
DÉPART & ARRIVÉE
INSCRIPTIONS
CATÉGORIE
ENGAGEMENTS

Place de la mairie, rue Ferdinand Buisson
Hall de la salle des fêtes
2002 et avant
Par courrier avant le 20 mai 2019
(cachet de la poste faisant foi)

COURRIER À ADRESSER À

Laurent GRENIER
11 rue de la Fontaine
08090 Saint-Laurent
laurentgrenier923@neuf.fr

DROIT D'ENGAGEMENT À JOINDRE 10€ / 13€ sur place
(chèque à l'ordre du GRAC Athlétisme)
HORAIRES
Départ à 10h00
Courses jeunes : 11h30



NOUVEAUTÉ !

COURSE DES FOULÉES ROSES (1 BOUCLE) À 9H30
gratuit - sans dossard

CIRCUIT



BULLETIN D'ENGAGEMENT

NOM : Prénom :
Année de naissance :
Nationalité : Sexe : F - M
Adresse :

Code postal : Ville :

Licencié FFA : OUI - NON ou Licencié FFA Tri : OUI - NON

Club :

N° de licence :

Non licencié :

Les non licenciés devront fournir obligatoirement à l'organisateur un certificat médical de moins d'un an de non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition.

Date :

Signature obligatoire :

Règlement à l'ordre du GRAC
Boulzicourt Villers-Semeuse